

# REGLEMENTATION TIRAGE AU SORT DWP PARIS 2020

## 1 – ORGANISATION DU JEU

La société ARTMOSPHERE, au capital de 14 000€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 509 891 693, organise un grand tirage au sort selon les modalités décrites dans le présent règlement, parmi les participants DWP Paris détenteurs de carte de 15 cours ou d'une carte illimitée.

- La société ARTMOSPHERE est désignée également ci-après comme : « l'Organisateur, la Société Organisatrice ».
- Le « Participant » au tirage au sort est désigné également ci-après comme : « le Participant ».
- Le « Gagnant » au tirage au sort est désigné également ci-après comme : « le Gagnant ».

Les participants au DWP Paris détenteurs de cartes de 15 cours et de cartes illimitées sont inscrits automatiquement.

Ce tirage au sort est gratuit et ne présente aucune obligation de participation.

En cas de refus de participation, le Participant peut s'exprimer par écrit au moyen d'un courrier ou d'un email envoyé à la société ARTMOSPHERE : voir contacts en fin de règlement.

## 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 10 ans et participant au grand stage international de danse DWP Paris 2020, détenteur d'une carte de 15 cours ou d'une carte illimitée pour le dit stage.

Le jeu est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et concours.

Une seule participation par personne physique est acceptée pendant toute la durée du tirage au sort.

Tout participant mineur doit néanmoins obtenir l'autorisation préalable de l'un de ses deux parents ou de son tuteur légal pour participer au tirage au sort.

La Société Organisatrice pourra demander à tout participant mineur de justifier de cette autorisation et, le cas échéant, disqualifier le participant mineur ne pouvant la produire.

Le seul fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

## 3 – DATES D'INSCRIPTION

- Date de début : 1<sup>er</sup> Janvier 2020 à 9h00
- Date de fin : 6 Juillet 2020 à 12h00.
- Date du tirage au sort et de désignation du Gagnant : 7 Juillet 2020 à 21h00.

#### **4 – DOTATION DU GAGNANT**

Le tirage au sort permet au gagnant de remporter un stage de danse à Los Angeles d'une valeur maximale de 2890€, comprenant le vol direct aller/retour avec une compagnie aérienne nationale, le transfert aéroport aller/retour en bus privatisé, l'hébergement en chambre de 4 personnes, l'encadrement du séjour par un à deux guides suivant la session choisie, ainsi que 20 cours de danse sur place à répartir dans les écoles de danse sélectionnées par la Société Organisatrice : Movement Lifestyle, The Legacy Continues, The Edge, Play Ground et Millennium Dance Complex. Ce lot ne comprend pas les repas ainsi que le transport public sur place.

Ce lot est valable 1 an à compter du 8 juillet 2020, sur les sessions proposées par ARTMOSPHERE, à savoir Août et Toussaint, soit à partir de la prochaine session d'octobre 2020 jusqu'à celle d'août 2021 incluse, sous réserve de places disponibles.

La Société Organisatrice se réserve le droit de procéder à la vérification de l'âge du Gagnant avant remise de son lot.

La dotation ne pourra en aucun cas être échangée contre sa valeur en espèces ou contre toute autre dotation.

#### **5 – DESIGNATION DU GAGNANT**

Le Gagnant sera tiré au sort parmi tous les titulaires d'une carte de 15 cours ou d'une carte illimitée DWP PARIS, par Hortensia STRAJNIC, directrice de la Société Organisatrice.

En cas de victoire d'un mineur, ce dernier ne pourra participer seul au stage.

Il devra être accompagné par une personne majeure lors de son séjour qui ne sera pas pris en charge par la Société Organisatrice.

L'accompagnateur désigné devra s'acquitter d'un forfait accompagnateur dont le tarif varie selon la session.

Les tarifs 2021 seront disponibles entre septembre et décembre 2020.

Nous invitons l'accompagnateur à contacter la Société Organisatrice pour plus d'informations.

Si le Gagnant n'est pas présent lors du tirage au sort, il sera contacté par l'entreprise le jour même. Dans le cas où le Gagnant n'est pas joignable, il disposera d'un délai de 7 jours pour se manifester auprès de la Société Organisatrice.

Le cas échéant, le Participant perdra sa qualité de Gagnant définitivement, et ne pourra faire aucun recours ou réclamation auprès de la Société Organisatrice.

Les membres du personnel de la Société Organisatrice organiseront alors un nouveau tirage au sort dans les locaux de la Société Organisatrice pour désigner le nouveau Gagnant.

Ce dernier sera filmé et diffusé sur les réseaux sociaux.

#### **6 – IDENTIFICATION DU GAGNANT**

Le Gagnant disposera d'un délai de 7 jours à compter de l'instant où il aura été informé de sa victoire, pour donner une réponse écrite à la Société Organisatrice quant à son acceptation de la dotation, au moyen d'un email ou d'un courrier avec accusé de réception.

En cas de refus de la dotation ou du non-respect du délai de 7 jours, un nouveau tirage au sort sera organisé par les membres du personnel dans les locaux de la Société Organisatrice.

Ce dernier sera filmé et diffusé sur les réseaux sociaux.

Le nouveau Gagnant sera contacté le jour même.

## **7 – DROIT A L'IMAGE**

Du fait de l'acceptation de son prix, le Gagnant autorise la Société Organisatrice à utiliser librement son nom ainsi que les images prises lors du tirage au sort à des fins publicitaires ou promotionnelles quel qu'en soit le support, sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie, autre que le prix gagné.

## **8 – CONDITIONS D'EXCLUSION**

Sont exclus de la participation au tirage au sort :

- Toute personne ne détenant pas de carte de 15 cours ou d'une carte illimitée au DWP PARIS.
- Toute personne ayant gagné une carte 15 cours ou un accès illimité au DWP PARIS lors d'un précédent concours.
- Tout enfant ne disposant pas de l'autorisation parentale requise à la participation à ce tirage au sort.

### **CONTACT SOCIETE ORGANISATRICE :**

**ARTMOSPHERE – 4 avenue de l'Esprit des Lois – 33650 La Brède**

**Tel : 05 56 33 28 18**

**E-mail : [contact@spectacleartmosphere.com](mailto:contact@spectacleartmosphere.com)**